

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail – Justice – Solidarité

-----  
**Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique**

-----  
**Unité de Gestion du Projet**

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest**

**(WARDIP-Guinée)**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES POUR LE PROJET REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDIP-GUINEE)**

**Date de début : 04 / Juillet / 2022 ; Date limite : 25 / Juillet / 2022**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Spécialiste en Sauvegardes Environnementales au compte du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP – Guinée)**.
2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de ses composantes.  
Pour atteindre son objectif, le Projet est structuré autour des quatre (4) composantes ci-dessous :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique. Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien

qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites. Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

Bien que ayant des avantages économiques et sociaux très importants, les activités du projet pourraient engendrer des impacts environnementaux négatifs sur les milieux récepteurs. Ces impacts pourraient à la fois concerner les phases de construction et d'exploitation des infrastructures du projet et sont entre autres : (i) les impacts sur la qualité de l'eau, (ii) les risques liés à la perturbation de la biodiversité marine et côtière pendant la construction et l'exploitation ; (iii) élimination des déchets de construction et gestion des déchets ; (iv) la santé et la sécurité au travail des travailleurs, y compris les risques de contamination au COVID-19 (v) Travail et conditions de travail ; et (vi) les nuisances liées à l'air et émissions sonores.

Lors de la conception du projet, il a été constaté que le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique a déjà exécuté les projets de la Banque mondiale. Toutefois le personnel actuel n'est pas familiarisé avec les normes du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque.

Il a donc été décidé que l'unité de gestion de projet qui sera mise en place comporte un spécialiste en sauvegarde environnementales afin de veiller sur l'exécution correcte du Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) et d'autres instruments du projet.

Les présents Termes de référence visent le recrutement du spécialiste en sauvegarde environnementale du projet

### **3. MISSIONS ET TACHES**

Placé sous l'autorité du coordonnateur du projet, le Spécialiste en Environnement est chargé de la coordination et de gestion des activités de sauvegarde environnementale en conformité avec les dispositions de l'Accord de financement, du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) et du Manuel de procédures du projet. Spécifiquement, Il veillera sur l'exécution des tâches suivantes :

- Élaborer les Termes de Référence des Etudes d'Évaluation d'Impact Environnemental et Social (EIES), des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES)
- Participer à l'identification des Parties Prenantes ainsi que le développement du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et du Mécanisme de Gestion des plaintes (MGP) ;
- Veiller à aligner le Plan de Gestion Environnementale et Sociale avec le contexte local dans la mise en œuvre du projet afin de renforcer et consolider la promotion du développement durable dans les zones d'intervention du projet ;
- S'assurer que la conception, l'exécution et le suivi des activités du projet respectent et suivent la législation en vigueur en Guinée et les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Identifier les risques potentiels sur le plan environnemental au regard des interventions envisagées dans le cadre du projet et préconiser des mesures d'atténuation;
- Définir les dispositions institutionnelles de suivi et de surveillance à prendre avant, pendant et après la mise en œuvre du projet et la réalisation des activités pour supprimer ou atténuer les impacts environnementaux négatifs ;
- Formuler et mettre en œuvre des recommandations pour le suivi et l'évaluation du plan de gestion environnemental;
- Déterminer les besoins des parties prenantes à la mise en œuvre du projet en matière de renforcement des capacités et de ressources dans le domaine du développement durable ;
- Participer au recrutement des consultants pour la réalisation des études générales et spécifiques de cadre, d'impact environnemental ainsi que les plans de gestion environnementale selon la législation nationale et les normes de la Banque mondiale ;
- Coordonner et assister aux activités de consultations publiques en matière environnementale et sociale pour la prise en compte effective des points de vue des parties prenantes dans la conception et de la mise en œuvre des différents projets
- Aider les spécialistes de passation de marchés à s'assurer que les documents de passation de marchés, tels que les dossiers d'appels d'offres, incorporent entièrement les aspects environnementaux, ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation des impacts négatifs, conformément au contenu des instruments et autres études environnementales
- Veiller à la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales, notamment les PGES, relatifs aux projets pour s'assurer de leur conformité aux exigences nationales et aux normes de la Banque mondiale ;
- Recueillir et analyser avec le spécialiste en développement social, les commentaires et les plaintes des personnes/parties affectés par le projet sur les questions environnementales et recommander des actions pour résoudre lesdits problèmes ;
- Servir d'interlocuteur principal entre les parties affectées et la Coordination du Projet sur les questions d'impacts environnementaux ;

- Effectuer des visites régulières sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des PGES dans les activités de sous-projets ;
- Analyser les recommandations des entités d'exécution ou prestataires pour la réception finale des biens, des travaux ou des services et pour la cessation d'un contrat afin de s'assurer que tous les travaux sont menés à bien dans la totale conformité avec les règles de sauvegardes environnementales et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale ;
- S'assurer que les replis de chantier respectent les normes environnementales nationales et en conformité avec les NES de la Banque mondiale ;
- Apporter une assistance technique aux partenaires, agences et prestataires pour la mise en place des plans et mesures de gestion environnementale ;
- Assister à l'obtention du certificat de conformité environnementale par le ministère de l'environnement et leur publication au niveau national.
- Produire un rapport trimestriel d'activités qui synthétisera les informations issues des rapports spécifiques d'exécution des missions de terrain relatifs à son domaine de compétence pour l'ensemble des activités du projet.

En concertation avec les services techniques en développement social, le Spécialiste en sauvegardes environnementales, s'assurera de :

- Participer aux actions de mise en place des comités de gestion des plaintes pour le règlement des plaintes/conflits des riverains
- Etablir un programme de sensibilisation des différentes parties prenantes au projet notamment avec les acteurs locaux tels que les Municipalités, les Conseils régionaux, les missions de contrôles ainsi que les populations des zones d'intervention, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux des meilleures pratiques de gestion de l'environnement ;
- Appuyer, en collaboration avec le responsable en Suivi-Evaluation, la collecte et le reportage des données sur les indicateurs de performance environnementale, en s'assurant de leur qualité, et contribuer à l'élaboration et à la révision périodique des Plans de Suivi-Evaluation.

#### **4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

Pour mener à bien cette mission, le Spécialiste en sauvegardes environnementales du projet devra avoir les qualifications minimales ci-dessous. Il sera sélectionné sur une base concurrentielle et basé à Conakry avec des déplacements fréquents sur les sites du projet.

- ***Diplôme***  
Il devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4 ans au moins en Sciences de la Nature ou similaire (au moins le niveau Maîtrise II dans les domaines relatifs à l'environnement, est préférable). Ces diplômes doivent être appuyés par des attestations et certifiées conformes aux originaux.
- ***Années d'expérience***

Au moins trois (3) ans d'expérience en tant que spécialiste en sauvegarde environnementale dans la mise en application des politiques en matière de protection environnementale, au sein des projets financés par des partenaires techniques financiers, y compris la Banque mondiale.

Ou avoir mené, ou participé en tant que spécialiste en environnement à au moins deux études d'impacts environnementales et sociales (EIES) des projets de développement. Des expériences antérieures dans la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale dans les projets financés par la Banque mondiale ou la BAD seront considérées comme un atout.

- ***Qualifications requises***

Le Spécialiste en sauvegardes environnementales devra :

- Avoir une bonne connaissance des directives, des exigences et des procédures des agences de financement (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) en matière de protection environnementale et sociale ;
- Avoir des expériences dans la mise en œuvre des projets financés par des organismes internationaux ;
- Avoir une bonne maîtrise de la réglementation Guinéenne relative aux évaluations environnementales et sociales.
- Avoir la capacité de travailler avec des équipes et des organisations multidisciplinaires notamment dans un environnement multi-projets ;
- Avoir une attitude responsable et flexible et une capacité à exécuter une variété de tâches sous supervision minimale ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques et applications Microsoft Office, notamment les programmes informatiques suivants : Excel, Word, PowerPoint, E-mail (courrier électronique) et l'Internet appuyés par des attestations dûment certifiées.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle en français

#### **5. LIEU ET DUREE DE LA MISSION**

Le contrat aura une durée initiale deux (2) ans renouvelables par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet. La première année du contrat comporte une période probatoire de six (6) premiers mois

## 6. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition Novembre 2020.

7. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

[wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com/ssekounamie@gmail.com)

Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00.  
(+224) 622 47 42 18

8. Le dossier de candidature écrite doit être accompagné des dossiers :

- *Curriculum vitae (CV) daté et signé par le candidat certifié sincère ;*
- *Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au coordonnateur ;*
- *Une copie légalisée des différentes attestations de travail ou contrat, formation etc. ;*
- *Une Copie légalisée des Diplômes*
  - a. Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.
  - b. Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.
  - c.

9. *Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 25 Juillet 2022 à 10 heures.*

[wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com)

ou

Programme d'identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), Manquepas, Immeuble Elhadj Moriba Yansané, 4ème et 5ème étage Tél. : (+224) 622 47 42 18

Le dossier de candidature doit porter la mention « *Spécialiste en Sauvegardes Environnementales* ». » *en objet du courrier*

Conakry, le 04 Juillet 2022



Le coordonnateur  
Fodé Youla